

## *Vœux de la Municipalité*



Entouré de son Conseil Municipal, Serge RAYNAUD a présenté ses vœux à la population le vendredi 12 janvier.

Il a dressé le bilan des principales réalisations de l'année écoulée en précisant que les communes subissent depuis plusieurs années un recul de leurs ressources : suppression de la Taxe d'habitation, baisse des dotations de l'Etat .

Mr le Maire a souligné que les programmes d'investissements communaux sont de moins en moins subventionnés par l'Etat et le Département.

Aussi une gestion mesurée, équilibrée et réfléchie des dépenses est nécessaire pour pouvoir continuer à engager de nouveaux projets et améliorer le cadre de vie des habitants sans en augmenter les impôts. Depuis 7 ans, les taux communaux d'imposition des Taxes Foncières (bâtie et non bâtie) n'ont pas bougé.

Pour cette année 2024, l'accent est mis sur la sécurité routière : réalisation d'un parking avec un plateau ralentisseur dans le Bourg. A Labrousse les travaux d'un montant de plus 700 000 € démarreront début avril.

# Travaux en cours

## L'école



La partie ancienne de l'école construite en 1900, est composée de 4 classes. En 2019 un 1<sup>er</sup> programme de travaux a permis le remplacement d'une partie des fenêtres et portes de la façade principale, suivant la réglementation thermique 2012 : double vitrage, portes à deux vantaux avec ouverture sur l'extérieur et équipées de barres antipanique permettant la mise aux normes de l'accessibilité handicapés intérieure et extérieure.

En 2021, le 2<sup>ème</sup> programme de travaux permettait de terminer le remplacement des huisseries toujours côté façade rue (volets et châssis au-dessus des portes) et le changement des chéneaux et descentes en zinc.

En 2024, le 3<sup>ème</sup> programme de travaux concerne le remplacement de toutes les huisseries très anciennes (6 fenêtres et 8 portes de 4 classes) qui donnent sur la cour intérieure.

Ces menuiseries datent d'une quarantaine d'années, le vitrage est simple, les joints ne sont plus étanches et les portes ne sont pas équipées de barres antipanique comme le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) le préconise.

Équipée de nouvelles huisseries, les classes seront mieux isolées, moins de perte de chaleur et donc une consommation de combustible moins importante.

Cette opération d'investissement s'élève à 36 500 €.

## Parking rue du centre

La sécurité routière est un enjeu majeur pour notre village et très souvent nous sommes sollicités par les administrés pour l'installation de coussins berlinois, chicane, plateaux ralentisseurs...

Réduire la vitesse, c'est diminuer le risque et la gravité des accidents, mais c'est aussi rendre les rues plus sûres pour les enfants qui se rendent à l'école ou aux arrêts de bus scolaires, mais aussi pour tous les piétons et pour tous les cyclistes. Après avoir réalisé des aménagements sécuritaires dans la traversée du Bourg, un nouveau parking de 8 places est en cours de réalisation.



Situé en face de la mairie et des commerces, il permettra d'augmenter la capacité de stationnement dans le Bourg.

Un plateau surélevé servira de ralentisseur et de passage pour piétons et complètera cet aménagement dont le coût s'élève à 80 000 € avec une aide de 5 000 € du Département de la Gironde.

## Le hameau de Labrousse



Dans le cadre de l'aménagement du hameau de Labrousse, les travaux porteront sur la réfection des trottoirs, la création du réseau pluvial et des aménagements sécuritaires avec un plateau ralentisseur au carrefour de la route de la Lesque. Ils seront réalisés par l'entreprise MALET TP, sous la conduite du bureau SERVICAD maître d'œuvre. Le coût de ce programme d'investissement s'élève à 700 000 €. Les subventions attendues sont 35 850 € de l'Etat et 92 727 € du Département. Durant cette période de travaux à partir du 1er avril la circulation sur la route de Labrousse sera perturbée avec des déviations et une circulation alternée. Les accès pour les riverains et les services publics seront maintenus.

## Les animations

### Le repas des Aînés et les agents à l'honneur



Les aînés de la commune de plus de 65 ans et pour la 1<sup>ère</sup> année le personnel communal se sont retrouvés le dimanche 4 février à la salle polyvalente pour un moment festif offert par la municipalité.

Le repas servi aux 135 convives a été élaboré par Jean-Michel Crespo « Médoc Traiteur » et l'animation musicale a été assurée par l'orchestre Myriam.

Tous les anciens de la commune de plus de 70 ans non présents au repas, soit 165 personnes, ont reçu un panier gourmand distribué par les élus.



Le 19 janvier les élèves de la classe CM1-CM2 ont participé au concours national de lecture.

Les 20 élèves se sont livrés courageusement à cet exercice devant une assemblée réunissant les parents, les enseignants et les élus, tous très attentifs afin de procéder au vote et à la nomination du gagnant.

Toutes nos félicitations à Noé qui a représenté l'école de Saint-Sauveur à la Finale départementale mercredi 20 mars à la Médiathèque de Pauillac,

**LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES pour les enfants nés en 2021 sont ouvertes pour l'entrée en petite section maternelle. Les parents doivent inscrire leurs enfants le plus tôt possible auprès du secrétariat de la mairie. Pour tout complément d'information contacter le 05.56.59.57.13.**

## Le Syndicat d'Initiative

**Samedi 9 mars** à la salle polyvalente a eu lieu le premier repas dansant de l'année organisé par le Syndicat d'Initiative.

Plus de 140 personnes ont savouré les magnifiques plateaux de fruits de mer élaborés sur place par Bernard du restaurant chez Huguette à Andernos.

Dans une ambiance de retrouvailles et de convivialité, les différentes générations ont pu danser tard dans la nuit sur un programme musical riche et varié, présenté par le chanteur Dominique Delil.

A peine terminé, les bénévoles du Syndicat d'Initiative s'attendent dès à présent à la préparation des prochains rendez-vous.



## L'agenda

- . **Dimanche 7 avril** : Banquet du 3<sup>ème</sup> Age avec animations musicale et tombola sur réservation.
- . **Samedi 18 mai** : Soirée choucroute sur réservation  
Ambiance de la Bavière au Médoc ! avec la participation de PULLACHER BLASMUSIK et de la Batterie PAUILLACAISE.
- . **Jedi 20 juin** : Le Club du 3<sup>ème</sup> AGE organise sa sortie annuelle pour une journée découverte de SAINTES – réservations en cours.
- . **Samedi 22 juin** : Sardinade et Fête de la Musique avec le Groupe Pop Rock NO-THINK.
- . **Samedi 27 et Dimanche 28 juillet** : Fête Locale avec au programme fête foraine, concours de pétanque, concours de quilles, course pédestre (12,5 km), vide grenier et feu d'artifice.

## Infos' Saint Sauveur

N° 10 – Mars 2024

Edité par la commune de Saint Sauveur  
1, place du 19 mars 1962

Tél : 05 56 59 57 13

Mail : [saint-sauveur-medoc@orange.fr](mailto:saint-sauveur-medoc@orange.fr)

Directeur de publication : Serge RAYNAUD  
Rédaction et coordination : la commission communication

Conception : Bernadette GONZALEZ

Impression : Par nos soins

Crédit photos : Commune de Saint Sauveur

Tirage : 700 exemplaires

Dépôt légal : à parution

